



le pacte civique



Le document que nous présentons résulte du travail effectué par le groupe 2 du Pacte Civique du Rhône. Il s'est appuyé sur divers textes préexistants et a été élaboré à partir de l'expérience pendant une année de réunions et d'exercices de débat. Il n'a pas la prétention de fournir « La » méthode infaillible pour réussir des débats constructifs où chacun peut s'exprimer dans un contexte attentif à la parole de l'autre : il appartient à chaque groupe, suivant sa taille et en fonction des individualités qui le composent, d'adopter les règles qui lui semblent utiles pour réaliser ses objectifs. La discipline nécessaire n'est jamais totalement acquise et nous avons fait l'expérience qu'il faut constamment revenir aux principes qui permettent d'améliorer la qualité de l'écoute de l'autre et le respect d'opinions différentes. Nous n'avons par ailleurs jamais pratiqué la « construction des désaccords féconds » (voir l'annexe 8 du rapport 2013 de L'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique).

◆ « À quoi sert “l'éthique du débat” ? » ◆

« Quelles pourraient être aujourd'hui ces contre-structures de masse susceptibles de s'opposer à des médias qui sapent les bases de la délibération démocratique ? La pensée unique, partout, corrompt la langue, construit une société de consensus qui dépossède les citoyens du pouvoir de nommer le monde, d'en partager la signification, de le transformer. »

(Allan Popelard, *Le Monde Diplomatique*, suppl. p. II, septembre 2012)

◇ État des lieux (sommaire) : dans quelle société vivons-nous ?

- Une société de marché (mondialisée), régie par l'économisme plutôt que par le politique ;
- une société d'individus particuliers, indifférents, consommateurs (« *Ne pensez pas, dépensez !* ») ;
- une société du divertissement ; le sport omniprésent (ses prétendues « valeurs » — la compétition, l'esprit d'équipe, le *fair play* —, mais aussi l'argent et le dopage) ;
- une société de communication : de grands groupes financiers possèdent les médias et créent le conformisme de la pensée ; le débat politique est souvent formaté par les conseillers en communication ;
- une société dépolitisée, démobilisée : distractions à gogo, indifférence aux grands débats, sentiment d'impuissance face à l'oligarchie et aux lobbies financiers ;
- rien de surprenant donc à ce que la démocratie soit en panne (une « démocratie de l'abstention »), discontinuée (réduite au moment électoral), ou centrée sur les combats des chefs lors des « primaires ».

◇◇ D'où la nécessité de revivifier la démocratie

- Hors institutions, indépendamment des professionnels qui font carrière dans la politique ; ce qui n'empêche pas que soit conduite parallèlement une réforme du système représentatif (interdiction du cumul des mandats, nombre de renouvellements de mandats, parité, réforme du statut des élus locaux...) ;
- une rénovation par le bas : quand les gestionnaires considèrent que les problèmes mondiaux sont trop importants pour qu'on consulte les profanes et doivent nécessairement être décidés en haut, le processus de délibération, confisqué par dirigeants et « experts » liés aux décideurs, est à repenser. En conséquence, il faut créer des occasions multiples de débats publics, pour informer et entraîner le plus de gens possible à réfléchir collectivement, à s'exprimer, à prendre position et donc à contrebalancer le poids des professionnels de la politique. Écouter le citoyen lambda, donner davantage de place au « *mécanisme de production du quelconque* » (J. Rancière), à la recherche de la créativité populaire : celle des non-initiés, différente des solutions technocratiques. Créer ainsi une « *contre-démocratie* » de surveillance et de contrôle : « *La vie démocratique présuppose un espace de délibération sur la construction du commun en matière de redistribution, d'égalité, de justice, de questions des différences.* » (Pierre Rosanvallon).

◇◇◇ Comme l'école et l'université n'enseignent plus l'art du débat, ni tellement l'esprit critique, il faut **se former à l'éthique du débat**, en proposer l'esprit et le cadre dans toute occasion de débat. Il s'agit de développer, en conformité avec les valeurs du Pacte Civique, les comportements qui

favorisent un débat ouvert, respectueux des intervenants, et qui sont susceptibles d'enrichir la réflexion. L'éthique du débat passe par un raisonnement critique sur les comportements souhaitables (ou non) dans la situation particulière d'un débat ; elle est une discipline pratique et une culture à acquérir, au service de débats éthiques.

◆◆ Quelques conditions et règles d'éthique du débat ◆◆

Les remarques suivantes concernent de petits groupes (10-20 personnes maximum) où chacun peut espérer prendre la parole pendant une réunion de 2-3 h. [Dans une salle de 100 personnes ou plus, avec un public hétérogène qui ne se connaît pas, plusieurs des remarques suivantes ne s'appliqueraient sans doute pas de la même façon].

Étant donné la diversité des publics et des sujets, il n'est guère possible de fournir des « recettes » applicables en toutes occasions ; on peut en revanche décrire des orientations, un état d'esprit conforme à une éthique du débat qui permette d'agir au mieux.

1. L'exercice du débat

- Il suscite l'autonomie de la pensée, l'esprit critique par rapport à l'opinion dominante irréfléchie et à l'information manipulée par les grands médias ;
- cette réflexion faite en commun a une forte dimension interrelationnelle ; alors que les Lumières ont insisté sur l'émancipation de l'individu et qu'on valorise de nos jours la liberté individuelle (« *J'ai bien le droit de penser ce que je veux !* »), il faut aussi développer l'exercice collectif de la pensée, où s'échangent et se confrontent des points de vue, où s'élabore une réflexion commune. À ce titre, l'exercice du débat est soutenu par le désir de comprendre autrui, de partager une vision de la société et des aspirations *en vue de construire un monde commun* ;
- la pratique du débat est une façon de remettre en question une « démocratie » fermée sur elle-même, de montrer qu'une partie de la population s'intéresse à l'organisation de la société et qu'elle peut élaborer démocratiquement des propositions.

2. Parmi les conditions optimales du débat

- Le désir de s'entendre, de constituer un horizon commun, et non d'obtenir la reconnaissance pour sa propre singularité ou son système de pensée ; l'ouvrage du Pacte Civique, *Penser, agir, vivre autrement en démocratie*, par exemple, peut fournir une base pour la construction du « référentiel commun » de valeurs et de principes d'un groupe ;
- la séparation entre les intérêts personnels et les enjeux collectifs ;
- la confiance commune des membres du groupe (ce qui suppose que les participants se connaissent et partagent des valeurs) : on peut alors se fier à ce qui est dit — authentique et vrai ;
- le respect à l'égard de chacun des participants ;
- une écoute active et réciproque : la qualité d'écoute est essentielle pour un débat serein et fructueux. Chacun doit veiller à s'abstenir de réactions *non-verbales* (gestes, hochements de tête, haussements de sourcils, soupirs, mimiques, signes positifs ou négatifs, etc.) qui signifient trop explicitement une prise de position hors de son tour de parole et qui sont susceptibles de gêner celui qui a la parole. Une « neutralité bienveillante » est indispensable.

3. Le débat

- Le sujet : il faut proposer à la discussion une problématique claire (ou que l'on doit éclaircir en début de réunion), une *question* qui formule explicitement l'objet du débat, afin de réduire les malentendus. Les termes doivent être définis précisément. Si besoin, partager l'information fiable sur laquelle va porter le débat (citations, références d'articles ou de livres aidant à la compréhension du sujet). Cela suppose de préparer la réunion ;
- les interventions doivent s'efforcer d'être construites, argumentées, et ne pas se réduire à du sentiment livré brut ou à des opinions non justifiées (car ce n'est plus un débat). Pour cette construction, une préparation est utile ;
- il faut accepter la pensée complexe et nuancée (« *Quand la pensée se simplifie et se réduit au degré zéro, il n'y a plus alors place que pour l'expression radicale ou le propos extrême.* », Roberto Saviano) ;
- surtout, il importe de ne pas éluder la conflictualité qui, sinon, est susceptible de revenir sous une forme ou une autre : travailler sur les désaccords (les identifier, s'intéresser à leur devenir) plutôt que viser un compromis insipide ; accepter l'expression de points de vue différents sans émettre de jugement dépréciatif, essayer d'en comprendre les motivations et de voir comment ils se relient aux principes communs auxquels le groupe adhère ;

- celle/celui qui a la parole s'adresse à *l'ensemble* du groupe.

4. L'organisation

- Le débat doit disposer de suffisamment de **temps** pour que la pensée puisse se préciser et que les diverses prises de positions puissent se confronter dans la clarté ;
- un participant **surveillera l'heure**, notamment quand la discussion devient trop « animée », annoncer discrètement lorsque le temps de parole va bientôt être épuisé ;
- un **secrétaire de séance** prend des notes pour le compte rendu ; on peut envisager une tentative de synthèse orale à la fin, suivant le type de discussion, mais, à chaud, c'est un exercice difficile. On peut au minimum s'accorder le temps d'un relevé de conclusions et s'assurer ainsi que le groupe est bien d'accord sur la décision qui a été prise (si c'est le cas) ;
- surtout, il faut un **modérateur** qui donne la parole à ceux qui la demandent (il est important de ne pas se donner la parole sous prétexte qu'on a vraiment envie de dire quelque chose !) ; il veille à ce que chacun puisse s'exprimer (mais on a le droit de passer son tour si l'on n'a rien à dire, ou si l'on ne veut pas parler pour un motif ou un autre) ; il interrompt ceux qui ont dépassé leur temps raisonnable de parole (il importe que la parole ne soit pas accaparée par ceux qui sont particulièrement à l'aise) ; il rappelle la règle, notamment lorsqu'un développement est hors sujet, et il apporte de la mesure quand les propos deviennent excessifs ;
- la **salle** doit être arrangée de telle sorte que les participants puissent voir le modérateur et ainsi réagir à ses indications (qui a la parole ; qui a épuisé son temps de parole...) : il est indispensable qu'il puisse intervenir pour recadrer le débat, arrêter une discussion entre deux participants qui veulent chacun imposer leurs convictions. Une telle intervention peut faire retomber la tension ; encore faut-il que les intervenants voient ses signes. Il est aussi souhaitable que les participants puissent se faire face (disposition en rond).

5. Discipline

- Pas de conversations avec son voisin ;
- pas de critique personnelle d'un participant ;
- pas de dialogue interminable entre deux intervenants qui sont d'avis différents (« ping-pong ») ;
- pas de reformulation ni de déformation malveillante de la pensée d'autrui ; on parle en son nom propre seulement (pas au nom du groupe, ni d'un de ses membres, ni à plus forte raison d'un absent) ;
- pas de procès d'intention ;
- pas de jugements catégoriques, simplistes, réducteurs qui bloquent toute possibilité de continuation de la discussion ; pas de généralisation à partir d'un seul fait ;
- éviter la véhémence et proscrire le langage violent : pour être enrichissant, le débat doit se fonder sur une communication non-violente, non partisane, maîtrisant la place du sentiment afin de permettre une réflexion nuancée.

6. Quelques problèmes

- La durée insuffisante des débats, alors que *la pensée a besoin de temps* pour s'articuler posément ; cela empêche de reprendre la parole pour préciser son point de vue et donc nécessairement limite la discussion, d'autant qu'un autre principe contradictoire (faire parler tous les participants) réduit de fait le temps dont chacun dispose. On a parfois une succession d'interventions parallèles, sans débat, et une impression de manque d'aboutissement de la réflexion.
- Un obstacle à la communication dans le groupe vient de ce que les attentes de chacun sont diverses et que des enjeux personnels peuvent parasiter une intervention qui se transforme alors en une tribune sur un sujet extérieur au débat : certains cherchent une occasion pour mieux formuler leur pensée, ou bien cherchent un appui sur d'autres participants qui les conforteront ; leur participation au débat n'est pas centrée sur lui. En revanche, d'autres hésitent à dévoiler leur point de vue, de peur que dans l'affrontement soit ébranlée leur construction intellectuelle.
- L'organisation de débats vise une démocratie d'inclusion, mais il est bien difficile de réunir la diversité souhaitable et d'éviter l'entre-soi, car cela demande beaucoup d'efforts et de savoir-faire pour joindre ceux qui se sentent marginalisés (parce qu'ils ont le sentiment de n'avoir jamais voix au chapitre), et pour faire s'exprimer ceux qui n'osent pas parler en public. Prendre conscience de la réticence de certains à participer peut aider à être plus efficace pour entrer en contact avec ces publics-là. La question du handicap physique à l'écoute ou à la parole nécessite également de mettre en œuvre des moyens ou des outils de communication créatifs pour permettre une démarche inclusive. □